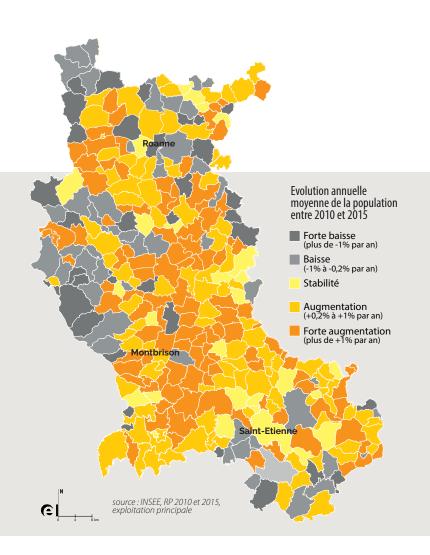


760 000 habitants en 2015

LA POPULATION 2015 DANS LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE

LE NOMBRE D'HABITANTS AUGMENTE DANS PLUS DE 2 COMMUNES SUR 3.

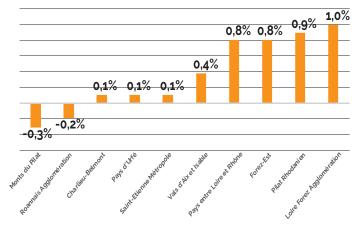
Le regain démographique du département de la Loire se confirme par une augmentation annuelle moyenne de 0,3% de la population entre 2010 et 2015. Celle-ci se place cependant en deçà de l'évolution régionale, +0,8%, et plus proche de l'évolution nationale, +0,5%. Dans l'inter-Scot Lyonnais, la progression démographique a été de 1% pendant la même période.



UNE CROISSANCE PORTÉE PAR LES ESPACES PÉRIURBAINS

C'est dans la partie centrale du département, à l'interface des grands centres urbains, que l'on observe les plus fortes poussées démographiques. Loire-Forez Agglomération, Forez-Est et la COPLER affichent des progressions annuelles du nombre d'habitants proches de 1%. Cette tendance est également perceptible dans le Pilat Rhodanien. A l'inverse les Monts du Pilat s'engagent dans un retournement de tendance avec un recul significatif, -0,3% par an, du nombre de leurs habitants, après des années de développement. Si Roannais Agglomération connait un recul démographique encore préoccupant, à l'inverse, Saint-Etienne Métropole stabilise le nombre de ses habitants principalement du fait du maintien de la population de la ville centre.

Evolution annuelle moyenne de la population entre 2010 et 2015 par EPCI



Source: INSEE, RP 2010 et 2015, exploitation principale

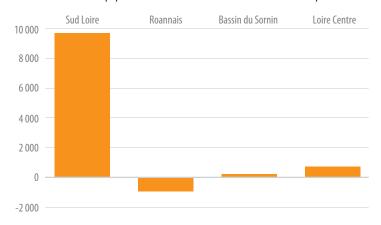
Population municipale 2015 (habitants)	
Ville de Saint-Etienne	171 000
EPCI	
Saint-Etienne Métropole	403 000
Loire Forez Agglomération	108 000
Roannais Agglomération	100 000
Forez-Est	63 000
Charlieu-Belmont	23 000
Pilat Rhodanien	17 000
Monts du Pilat	15 000
Pays entre Loire et Rhône	14 000
Vals d'Aix et Isable	6 000
Pays d'Urfé	5 200
Scot	
Sud Loire	590 000
Roannais	106 000
Bassin de vie du sornin	23 000
Loire Centre	20 000
Département de la Loire	760 000
Région Auvergne Rhône-Alpes	7,9 millions
France	67 millions

Source: INSEE, RP2015, exploitation principale

coures Long of trabalisms de la récision déclasories

46 rue de la télématique CS 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 1 tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09 mail : epures@epures.com - web : www.epures.com

Variation absolue de la population entre 2010 et 2015 dans les 4 Scot du département



Source: INSEE, RP 2010 et 2015, exploitation principale

SAINT-ETIENNE SE STABILISE MAIS ROANNE POURSUIT SON REPLI

Malgré une persistance de l'érosion démographique dans le secteur de l'Ondaine et dans la ville de Saint-Chamond, on observe une progression démographique de la Métropole de Saint-Etienne, portée par les communes de Couronne et de coteaux. Mais il est important de noter que la ville de Saint-Etienne stabilise son nombre d'habitants autour de 171 000, rompant un long cycle de baisse.

A Roanne, la population continue de baisser de façon importante à l'instar de plusieurs communes de l'agglomération, qui globalement, affichent un net recul du nombre d'habitants. Aujourd'hui, à quelques habitants près, Roanne devient la troisième ville du département, devancée par Saint-Chamond.

LA METHODE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Chaque année, le Journal Officiel publie la population légale des 35 000 communes de France. Celle-ci, millésimée 2015, et publiée en janvier 2018 est obtenue à partir des enquêtes annuelles de recensement de la population réalisées par l'INSEE entre 2013 et 2017. Les opérations de recensement de la population sont conduites sur un cycle de 5 années. Les communes de plus de 10 000 habitants sont enquêtées par sondage, 8% des résidences principales chaque année, soit 40% des résidences principales sur 5 ans. Les communes de moins de 10 000 habitants sont enquêtées exhaustivement tous les 5 ans, par groupe. Entre les années de collecte, une estimation est réalisée.

Il résulte de ce mode de recueil de données que la mise à jour annuelle des statistiques n'est que partielle. Aussi, l'INSEE recommande de respecter un pas de temps de 5 ans pour l'analyse des évolutions. Le chiffre de 2015 est ainsi à comparer à celui de 2010.

